Conseil Métropolitain : "Agir sans relâche pour la solidarité"

Temps de lecture

1 minute

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Lors du conseil Métropolitain, lundi 3 février, la Métropole a fait le choix d'adopter des mesures fortes pour la solidarité.

La Métropole a adopté, ce lundi 3 février, une série de mesures fortes pour le territoire. **Une instance de dialogue sur les risques industriels est créée** en lien avec la Préfecture de la Seine-Maritime, et l'association UPSIDE - Boucles de Rouen.
La Métropole et la Ville de Rouen vont déployer un plan d'action pour **une meilleure prise en compte du cancer en milieu professionnel**.
Pour le mois féministe et à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, de nombreux événements seront organisés tout au long du mois de mars, avec un soutien financier de la Métropole.

Pour l’amélioration de l’accueil des personnes primo-arrivantes en France, des titres de transports "1 voyage" vont être distribués pour faciliter l’accès aux démarches administratives, et deux projets en faveur d’une meilleure intégration vont être soutenus.
En Roue(n) Libre, le festival des étudiants, fera son grand retour pour une deuxième édition le samedi 26 avril et le **Fonds d’Aide aux Jeunes (FAJ)** va être renforcé, notamment pour l’étendre à l’hébergement d’urgence, et répondre aux problématiques d’addictions et de santé mentale.
La Métropole va enfin soutenir, via ses **dispositifs de solidarité intercommunale**, 33 communes pour plus de 450 000 euros dans des projets structurants qu’elles portent.

Conseil Métropolitain du 3 février 2025